

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input checked="" type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Title page of issue/
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue/
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L' Abeille.

14ème Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

14ème Année.

VOL. XIV.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 23 DÉCEMBRE, 1880.

No. 12.

DISCOURS prononcés par M. Eug. Roy, Président de l'Académie St-Denys, à la séance solennelle de jeudi dernier.

Il est de règle que le Président ouvre ces séances par quelques mots de bienvenue à l'auditoire. De même à la fin, il lui incombe encore de donner à chacun la part de remerciements qui lui revient. Nous publions aujourd'hui les deux allocutions prononcées par M. Eug. Roy en cette circonstance.

DISCOURS D'OUVERTURE.

Monseigneur, Messieurs,

L'Académie St-Denys ne date pas d'hier, puisque son histoire embrasse déjà la période respectable d'un quart de siècle, et que, ce soir, elle va enregistrer dans ses annales sa cinquante-troisième séance publique. Donc, bien des fois déjà, elle a fait appel à la bienveillance du public, et, il nous est doux de le dire, autant de fois cette bienveillance lui a été accordée. Oui, Messieurs, le magnifique spectacle qui frappe en ce moment nos regards, cinquante-deux fois déjà, l'Académie St-Denys l'a vu se renouveler; cinquante-deux fois, elle a vu l'élite de la société québécoise se presser autour d'elle pour applaudir, sans réserve, à son modeste programme; et, une preuve bien évidente que ces témoignages de sympathie ne tendent pas à diminuer avec le temps, c'est qu'aujourd'hui, la salle où nous avons l'habitude de vous convier en pareille circonstance, est devenue trop étroite pour contenir la foule des nombreux amis de l'Académie, et il nous a fallu demander à l'Université un local plus spacieux.

Quelle est donc la cause d'une si touchante marque d'intérêt? Quel attrait mystérieux tant d'auditeurs éclairés et bienveillants ont-ils donc trouvé jadis dans nos séances académiques? Et vous-mêmes, Messieurs, que venez-vous applaudir ici, ce soir? Est-ce la variété, l'éclat, la nouveauté de notre programme?—Mais, ce programme, il est fait depuis vingt-cinq ans déjà, et c'est pour la cinquante-troisième fois aujourd'hui que nous le produisons en public. Certes, entre nous, bien peu de ministères, tout conservateurs qu'ils aient pu être, peuvent se flatter d'avoir enfanté un pro-

gramme aussi immuable et, surtout, aussi durable. Est-ce encore la perfection, la magnificence des travaux que vous allez entendre?—Mais le rhétoricien, avec son premier essai d'éloquence, l'élève de troisième, avec son récit timidement émaillé des premières fleurs de la littérature, le linguiste, avec sa traduction péniblement élaborée, l'élève de huitième enfin, avec son moeste devoir français, n'ont assurément pas la présomption de vouloir vous présenter des chefs-d'œuvre digne de vos éloges et de votre admiration; et Monsieur le Secrétaire lui-même, j'en suis bien sûr, ne prétend pas vous arracher des élans d'enthousiasme, en déroulant devant vous la longue nomenclature des lauréats inscrits aux cahiers d'honneur.

Mais, que reste-t-il donc? Nous n'avons encore rien trouvé qui soit digne de vous et, pourtant, il semble que nous avons épuisé notre programme. Eh! bien, non, Messieurs. Un mot a échappé à notre examen; oui, un seul mot; mais, un mot d'une importance capitale; un mot qui explique tout, et notre présomption et votre bienveillance; un mot enfin que l'Académie St-Denys, dès le premier instant de son existence, inscrivit en tête de son programme, et qui seul, lui a valu de si éclatants témoignages d'approbation: ce mot, Messieurs, c'est le devoir.

Oui, ce que l'Académie exige avant tout de ceux qui veulent se rendre dignes de ses récompenses, c'est l'accomplissement fidèle du devoir. En effet, quels sont les travaux qu'elle recueille avec un si scrupuleux orgueil dans ses cahiers d'honneur? Sont-ce des œuvres qui exigent de la part de leurs auteurs, des talents brillants, des dispositions tout à fait providentielles? Non, Messieurs, la modeste tâche imposée chaque jour par le professeur, et accomplie avec un soin diligent, voilà tout ce qu'elle demande. Au premier abord, cela peut paraître bien peu de chose; et, cependant, j'affirme qu'aucune des Sociétés littéraires qui composent notre Institut, n'est aussi exigeante que l'Académie St-Denys. En effet, entre un élève qui, dans un moment d'ardeur et de bonne volonté, se livre à un travail qui lui plaît, parce qu'il l'a choisi lui-même, et un autre élève qui, pendant dix mois,

s'astreint, chaque jour à accomplir soigneusement la tâche qu'on lui impose, tâche souvent bien aride, il y a une grande différence, la différence qui sépare le travail du devoir. On peut travailler, et faire ce que l'on veut; mais, pour accomplir son devoir, il faut faire ce que l'on doit; et, il n'est pas besoin de dire que faire ce que l'on doit est beaucoup plus difficile que faire ce que l'on veut. Voilà pourquoi j'ai dit que l'Académie était plus exigeante que les autres Sociétés, parce qu'elle ne demande et ne récompense que le devoir.

Maintenant, Messieurs, nous comprenons votre généreux empressement à vous réunir ici ce soir, vous venez donner à la mission de notre vénérable Société l'éclatant témoignage de votre approbation; vous venez vous unir à elle pour encourager et soutenir au chemin du devoir cette ardente jeunesse qui gravite les sommets escarpés de la science. C'est pour répondre à de si bienveillantes dispositions que Monsieur le Secrétaire s'est chargé de vous faire connaître les travaux accomplis depuis la dernière séance, et de signaler à votre attention le véritable mérite; aussi, je lui laisse immédiatement la parole, pour ne pas contrarier davantage votre légitime impatience de contempler un si riche tableau.

DISCOURS DE CLOTURE.

Un célèbre capitaine disait un jour: "Après le bonheur que je goûte au sein de la victoire, il n'y a pas pour moi de joie plus vive et plus sincère que celle de déposer sur la poitrine des braves les décorations dues à leur héroïque dévouement, et de proclamer, en face de toute l'armée, les noms de ceux qui se sont distingués par quelques actions d'éclat." Eh! bien, Messieurs, l'Académie sent bien en ce moment la vérité de cette parole! Elle aussi, vient de proclamer devant vous les noms des héros de la dernière campagne; elle vient de déposer ses modestes décorations sur la poitrine des braves qui n'avaient pas encore conquis leurs grades; et maintenant, pleine d'un légitime orgueil et d'une bien douce satisfaction, elle montre ces heureux lauréats au reste de l'armée, en disant: ainsi seront traités, non pas seulement ceux qui auront accompli

quelques actions d'éclat, mais encore tous ceux qui auront généreusement fait leur devoir.

Mais, prenez garde, jeunes soldats; ces insignes dont l'Académie vient de décorer vos poitrines, ne sont pas seulement des récompenses du devoir accompli, ce sont encore des armes avec lesquelles il va falloir voler à de nouveaux combats; ce sont des boucliers destinés à vous protéger contre les atteintes funestes de la négligence et de la paresse.

Vous vous rappelez, sans doute, cette célèbre exhortation des mères spartiates à leur fils, lorsqu'elles leur confiaient le bouclier de la guerre: "Mon fils, reviens dessous ou dessus." L'Académie, qui n'a peut-être pas la sauvage austérité des femmes de Sparte, ne vous met pas aujourd'hui dans une alternative aussi terrible; mais, elle se contente de vous dire: "Mon fils, reviens dessous;" c'est à dire porte avec honneur et dignité ce faible témoignage de ma sollicitude. Si jamais tu te sens faillir au chemin quelquefois difficile du devoir, alors jette les yeux sur lui, rappelle-toi les exhortations de celle qui te l'a confié, et surtout, n'oublie jamais que, si tu le lui rapportes exempt des tristes lézardures de la paresse, alors elle saura encore trouver dans son cœur de mère des paroles d'encouragement, et peut-être aussi des récompenses plus dignes de tes généreux efforts.

Quant à vous, Messieurs, qui avez répondu avec un si bienveillant empressement à notre invitation, le plus beau témoignage de gratitude que nous puissions vous offrir, comme aussi notre plus pressante invitation pour la prochaine séance, est de vous dire que cette touchante marque d'intérêt de votre part, nous récompense bien des quelques sacrifices que nous avons pu faire jusqu'à ce jour, en même temps qu'elle nous est un bien précieux encouragement pour l'avenir. L'Académie ne saurait oublier, dans sa reconnaissance, ses aimables sœurs, les Sociétés Sainte-Cécile et Orphéonique qui lui ont prêté un si bienveillant concours, et ont contribué pour une large part, au succès de cette soirée. Merci donc à tous ces bons confrères, et, encore une fois, Messieurs, à vous tous, merci!

L'Abelle.

"Forsan et haec olim meminisse iuvabit."

QUÉBEC, 23 DÉCEMBRE 1880.

Ernest Cloutier.

Nous lui sous très volontiers la parole aujourd'hui à un ami qui vient donner un souvenir à ce confrère que la mort nous a enlevé.

"C'est pour nous un bien triste devoir aujourd'hui que d'enregistrer la mort d'Ernest Cloutier, élève externe de rhétorique, arrivée le 19 du courant. Il était âgé de dix-sept ans et demi.

"Sans doute, la perte d'un compagnon d'études est toujours une chose saisissante; mais la mort de notre confrère est venue dans des circonstances qui nous font frémir. Il sortait à peine d'une maladie grave; une convalescence heureuse et rapide le ramenait à la vie, et nous nous flattions de le revoir bientôt, quand une rechute soudaine est venue détruire toutes les espérances. Dimanche, vers midi, muni des secours que la religion seule sait donner aux mourants, Ernest disait un dernier adieu à sa famille, laissant ses confrères foudroyés par un événement aussi rapide qu'inattendu.

"On dirait que la mort s'est montrée plus qu'impitoyable à l'égard de notre confrère. Non contente de se présenter à lui avec toutes ses horreurs, elle n'a paru reculer quelques instants que pour revenir plus terrible encore accomplir son œuvre inévitable.

"Si la mort d'Ernest Cloutier a été un triste événement pour toute l'institution dont il était le disciple, elle est encore plus douloureuse pour ceux qui depuis cinq ou six ans ont eu en lui un compagnon d'études. Un caractère enjoué, un esprit vif et léger ne lui avaient pas encore permis de connaître toute la triste réalité de la vie. Mais, avec un cœur franc, sincère, toujours prêt à se dévouer pour ses confrères et amis, n'ayant jamais connu ce que c'est que l'égoïsme ou la rancune, il avait gagné l'estime de tous ses confrères. Aussi n'ont-ils qu'une voix et un cœur pour déplorer sa mort.

"Hélas! étions-nous sitôt destinés à dire un éternel adieu à notre jeune ami, lui que, il y a peine un mois, nous voyions encore parmi nous plein de fraîcheur et de gaieté? Qui eût dit alors que le pauvre jeune homme était sur le seuil du tombeau? que nous contemptions ses traits pour la dernière fois, et que les paroles qu'il prononçait alors seraient les dernières que nous devions entendre de lui sur cette terre? C'est là un de ces coups terribles de la mort qui semble se plaisir à confondre nos espérances et nos calculs!

"Maintenant la tombe de notre bien-aimé confrère vient de se refermer et lui-même dort son dernier sommeil. Quoiqu'il laisse derrière lui bien des pleurs et des regrets, espérons que Dieu lui aura tenu compte des bonnes qualités que nous aimions à reconnaître en lui. Pour nous, ses confrères de classe, que notre position semblait attacher plus spécialement à son existence, approchons-nous aussi avec confiance, de cette tombe

qui renferme la dépouille mortelle de notre ami et gravons-y ces deux mots qui traduiront tous nos sentiments: regret et espérance!

UN CONFRÈRE.

Nouvelles locales.

M. le Supérieur est assez gravement indisposé. Il souffre beaucoup d'une sciaticque qui l'a forcé à garder la chambre depuis plusieurs semaines. Il est parti mardi après-midi pour l'Hôpital-Général, dans l'espérance de se rétablir plus vite.

La retraite de vocation se fera au commencement de la semaine prochaine. M. l'abbé L.-L. Billion en sera le prédicateur.

Les vacances de Noël commencent lundi prochain pour les universitaires.

De nouvelles nominations ont été faites cette semaine à la Faculté des Arts de l'Université. Ont été nommés MM. les abbés E. Marcoux, professeur titulaire de mathématiques; F.-C. Gagnon, professeur titulaire de littérature latine, et O. Mathieu, professeur titulaire de philosophie.

Promotions académiques.

Voici la liste des gradués proclamés à la dernière séance académique.

Académiciens: MM. N. Olivier, E. Plamondon, L. Fortier, A. Dion, A. Vaillancourt.

Candidats: MM. J. Cinq-Mars, A. Michaud, P. Bédard, O. Beaubien, S. Bernard, A. Taschereau, P. Bédard, E. DeVarennes, U. Boillard, R. Paquin, A. Gosselin, G. Côté, C. DeGuise, W. Bolduc, A. Pettigrew, A. Morisset, J. Rouillard, N. Laflamme, A. Taschereau, E. Simard, J. Bernier, M. Bernard, J. Jobin, A. Mercier, A. Fournier.

Aspirants: MM. N. Poulin, Z. Huot, A. Gagnon, R. Pâquet, P. Garneau, J. Dubé, E. Côté, C. Morin, Ad. Simard, Ar. Simard, F. Hardy, E. Fortier, E. Audibert, E. Faguy, E. Taschereau, E. d'Estimauville, E. Frenette, M. Lambert, A. Côté, A. Dugal.

Bibliographie.

SOUHAITS DE BONNE ANNÉE, par Saint-François de Sales, un volume in-32, 63 pages, 40 cents la douzaine, \$3.00 le cent. Montréal, J. B. ROLLAND & FILS, Libraires et Editeurs, 12 et 14, rue St Vincent.

Quo de pieuses pensées, que de bons conseils, que d'heureux souhaits sont contenus dans ce charmant petit livre, qui forme dix chapitres ayant chacun par titre un souhait particulier; souhait

de chrétien, d'ami et de vrai serviteur de Dieu.

Cet opuscule vient bien en son temps et il serait à désirer qu'il accompagnât chaque présent fait à l'occasion du renouvellement de l'année, car chacun y puisera des leçons utiles en même temps qu'on y trouvera une lecture attrayante par son bon goût et son style élevé.

Communiqué.

Premiers.

Rhétorique.

J.-E. Taschereau, Discours latins.

Troisième.

T. Trépanier, Version latine.

J. Gingras, } Vers latin.
S. Bernard,

Proodie.

J. Jobin, Version latine.

Méthode.

H. Simard, Thème latin.

Septième.

C. Morin, Éléments latins et arithmétique.

Arithmétique.

E. Paquet, }
F. Hardy, }

J. Cinq-Mars, O. Dupuis, A. Myrand, H. O'Farrell, A. Simard, A. Thériault, Éléments latins.

Éléments

J. Brennan, } Arithmétique et éléments latins.
A. Roy, }
F. Faguy, } Arithmétique.
E. Frenette, }
E. Taschereau, } Éléments latins.

M. J.-A. Papineau.

Nous lisons dans les *Annales Trévésiennes* :

— La reconnaissance nous fait un devoir d'enregistrer ici le pieux souvenir que nous a laissé un ami sur son lit de mort. M. A. A. Papineau, prêtre, décédé à Québec le 12 septembre dernier, par son testament, a légué un certain nombre de volumes à la bibliothèque du séminaire. Ce sera pour nous un motif de plus de conserver, longue et vivace, la mémoire de ce prêtre vraiment selon le cœur de Dieu, dont plus d'une fois il nous a été donné d'admirer l'humilité, la charité, l'esprit de résignation, les connaissances aussi variées que solides.

Solennités académiques.

Pendant que l'Académie française donnait le fauteuil de M. de Sacy à M. Labiche, l'Académie St-Charles, chez nos amis du Petit Séminaire de Ste-Thérèse, chômaît par une séance solennelle la fête de son patron. A Québec même, notre respectable Académie St-Denys, qui porte si bien son quart de siècle, donnait quelques jours plus tard la première de ses séances annuelles. C'était dans l'air comme une fièvre académique. Mais, pourquoi s'en fâcher ? ces fêtes de l'esprit ont un attrait si puissant. Il y a même, j'oserais dire, une joie tout aussi vive, quoique dans un autre genre, à assister aux triomphes des premières luttes, à voir cueillir les premiers lauriers, qu'à être témoin de ces ravissantes réceptions à

l'Académie française, où l'on est toujours sûr de trouver toute la délicatesse, toute la finesse de l'esprit français, agrémentée des grâces d'un style charmant et d'une diction irréprochable.

Nos amis de l'Académie St-Denys nous pardonneront ce rapprochement ; il n'a rien d'odieux. C'est leur montrer à la fois le point de départ et le but à atteindre. Tout se tient dans la carrière des honneurs. Une première couronne n'est souvent que le premier anneau d'une chaîne non interrompue de triomphes, pourvu que le travail et la vertu restent de la partie.

La grand-salle de l'Université avait ouvert, jeudi soir, ses portes toutes grandes, pour recevoir le corps académique et l'auditoire de parents et d'amis qui étaient venus encourager et applaudir.

Ces séances, d'après l'usage antique et solennel, ont un cachet de sévérité bien propre à faire comprendre le caractère sérieux de l'ainée de nos Sociétés littéraires. Discours de M. le Président, rapport de M. le Secrétaire, collation des différents grades puis lecture de quelques devoirs, voilà le menu de chaque séance. La musique, représentée par les Sociétés Ste-Cécile et Orphéonique, était chargée cette fois de faire diversion par quelques mélodies jetées çà et là dans le programme général. La Société Ste-Cécile a fort bien joué les morceaux du commencement et de la fin, les seuls au reste qui lui avaient été assignés. "Après l'orage" et "La Cigale et la Fourmi" ont été chantés par nos orphéons avec un aplomb et un entrain merveilleux. "La Cigale" surtout a paru ravir l'auditoire : on l'a redemandée, mais sans résultat : on dirait que nos amis tiennent à se faire désirer. Au fond, ils n'ont peut-être pas tort.

M. le Président E. Roy a prononcé deux discours très sérieux et M. le Secrétaire nous a lu un rapport sur les travaux accomplis depuis la dernière séance. Ces rapports, qui reviennent invariablement deux fois par année nous parler des mêmes classes, des mêmes devoirs, deviennent le désespoir des amateurs de l'originalité. La monotonie du sujet est bien propre à paralyser l'inspiration. Le poète a beau prescrire : *Non nova sed nove* ; bon gré malgré, on se surprend à modifier le texte et à dire : *Nec nova nec nove*.

Cette fois-ci cependant, M. E. Lapointe a su éviter ce terrible écueil. Il s'est toujours soutenu à une hauteur qui dénotait une inspiration partie de bien haut. Un souffle sûr et puissant n'a cessé de gonfler ses voiles, et nous avons fait en sa compagnie un voyage long mais des plus intéressants dans les parterres académiques. Chacun des travailleurs a eu sa part d'éloges. Depuis le petit huitième jusqu'au grand philosophe, il y avait une pensée, une bonne parole pour tous.

Nous avions hâte d'arriver à la lecture des devoirs académiques. Eh bien, oui. Au risque de passer pour mal-appris, nous avouerons que le solennel discours du Président, le riche rapport du

Secrétaire ne nous font pas perdre de vue l'humble devoir français qui nous est réservé pour la fin, comme le dessert pour la bonne bouche. Pourquoi cela ?... C'est qu'il y a une vraie jouissance à entendre lire ces jolis devoirs, toujours bien choisis, toujours variés. Quelquefois la voix tremble, la main inquiète et romanesque tourmente le coin de la feuille couronnée, mais c'est pour l'auditeur un plaisir de plus d'applaudir la timidité lorsqu'elle accompagne le talent.

Tous les lecteurs se sont bien acquittés de leur tâche. M. Le Fortier nous a lu une jolie narration. Les intéressants devoirs français de MM. E. Faguy, A. Catellier, E. Bergeron, J. Dagneau, E. Audibert, C. Morin, A. Rivard, E. Taschereau ont été écoutés avec une grande attention. M. A. Pettigrew et P. Garneau avaient d'excellentes versions latines. Il n'y a pas jusqu'à un thème latin, fort élégant d'ailleurs et très bien lu par M. N. Laflamme, qui n'ait mérité sa part d'éloge. Pas de vers latins ; la muse latine paraît être en grève. M. P. Masson nous a lu une narration, très riche de sentiments, sur le jour des morts. Un mot aussi de M. E. Taschereau, qui nous en voudrait de ne pas reconnaître le mérite de son discours anglais contre l'émigration canadienne aux États-Unis. Sans vouloir souscrire tous les développements de notre confrère, nous le félicitons de l'habileté avec laquelle il manie la langue anglaise. En entendant du bon anglais, on se sentait plus disposé à écouter un travail en anglais fait sur un sujet essentiellement canadien français et on passait par dessus la couleur locale. Enfin, *the last but not the least*, M. N. Olivier nous a dit le discours que Marie Stuart aurait pu faire à ses juges au moment où elle allait être condamnée. Il y avait beaucoup d'énergie, de dramatique même, dans le langage de l'infortunée reine. Nul doute que M. N. Oliver qui fait si bien parler les autres, ne réussisse parfaitement bien lorsqu'il se sentira lui-même en cause.

M. l'Archevêque, qui était présent, nous adressa quelques mots d'encouragement, puis la séance fut levée. Nous avons remarqué dans l'auditoire, Son Honneur le Maire, l'Hon. J.-T. Taschereau, M. Shehyn, M. E. Gagnon, M. F. Audet, etc., ainsi qu'un grand nombre de membres du clergé.

Et puis voilà.

DNA.

Un peu partout.

Durant ces jours derniers, nous avons eu des soirées d'une magnificence tout à fait poétique : notre cour alors offrait un coup d'œil ravissant et bien capable d'échauffer la verve de nos jeunes poètes, puisque moi-même, qui ne suis rien moins qu'un poète, j'ai senti plus d'une fois l'enthousiasme me monter à l'âme, mais il faut dire qu'il ne s'est pas rendu loin, c'est dommage, tout de même, car si la poésie était de mon fait, quel mielleux rayon j'aurais aujourd'hui à vous offrir, chers lecteurs ! Comme je vous

décirais en vers... j'allais dire sublimes, mais de crainte de passer pour présomptueux, je retranche toute épithète—je vous décrirais donc les mille et une beautés qui ont frappé mes regards pendant ces soirées ; nos grands arbres dont les branches desséchées s'étaient revêtues comme à dessein d'un givre éclatant de blancheur, les pâles rayons de la reine des nuits se reflétant à travers notre bocage ainsi décoré, et lui donnant un aspect des plus pittoresques, et toutes ces merveilles que le poète sait trouver dans la nature, et, au besoin, dans son imagination. Mais pour tracer un pareil tableau, pour en agencer toutes les couleurs dans un contour bien défini, il me faudrait... ce que je n'ai pas ; or il n'y a qu'un seul talent dont la nature m'ait gratifié sous ce rapport, c'est celui de faire des ombres, et encore, il m'est arrivé bien des fois d'en faire trop. Mais j'entends un malin qui me crie : pourquoi tant parler alors ? — Merci du conseil, il est bon à suivre.

* * *
Examen de chimie cette semaine : c'est pour les élèves de la Physique le temps des grandes manifestations. On croirait qu'après sept ou huit ans d'étude, lorsque tant de fois déjà, on a pris place sur le banc fatal de l'interrogatoire, de pareilles scènes n'ont plus rien d'émouvant ; et pourtant, il n'en est pas ainsi, je puis vous l'affirmer ; — car, je suis physicien, puisqu'il faut vous le dire, en dépit des protestations de ma modestie. — Pour le *finissant* comme pour le *commençant*, le regard de l'interrogateur, ce regard perçant qui semble vouloir pénétrer jusque dans les replis les plus cachés de l'intelligence, a quelque chose de redoutable et d'imposant qui nous laisse rarement insensibles : c'est que cet homme va nous forcer de lui divulguer notre science et notre ignorance. S'il n'y avait que la science, cela ne serait nullement embarrassant ; mais l'ignorance—et qui n'en a pas son petit grain ? — est quelque chose qu'on est toujours bien aise de garder pour soi-même. Pour moi, ce que j'ai toujours le plus redouté dans les examens, ça été de montrer le côté faible de mon intelligence à un homme qui me faisait peut-être l'honneur de me supposer plus d'esprit que je n'en avais en réalité. J'aime bien de pareilles illusions, et j'en voudrai toujours aux examens de les faire tomber.

* * *
Nos confrères de la Petite Salle patient comme des bienheureux ; vraiment avec l'ardeur et la bonne volonté qu'ils y mettent, ils ne peuvent manquer de faire de rapides progrès dans cet art où les difficultés sont parfois sérieuses. Déjà même, nous avons pu constater des succès réels : tel nous avons vu chancelant et timide dès l'abord qui, maintenant, dirige avec assez d'assurance ses deux lames sur la surface polie. Quant à Messieurs les Grands, je serais bien surpris s'ils ne jetaient pas des regards d'envie sur le magnifique rond de leurs

jeunes amis ; mais ils cherchent à se consoler en disant qu'après tout il faut laisser au plus jeunes de pareils amusements. Hélas ! cette consolation ressemble bien à celle du brave renard de La Fontaine.

FURLET.

Mgr de Lauberivière.

Nous publions la semaine dernière une lettre relatant certaines faveurs spirituelles obtenues par l'intercession de ce saint évêque. Voici ce que nous lisons à son sujet dans l'histoire manuscrite du Séminaire de Québec.

“1740.—Dans leur lettre commune de 1739, les directeurs de Paris, en annonçant la nomination de Mgr de Lauberivière, disaient : “Il est de Grenoble, d'une famille distinguée et docteur de Sorbonne. Il n'a au plus que 28 ans ; aussi, si Dieu veut lui conserver la vie autant qu'à ses prédécesseurs, il gouvernera cette église longues années.” Vaines prévisions des hommes ! Le plus jeune de tous les Evêques du Canada, fut aussi celui dont l'épiscopat eut le moins de durée.

“Ses bulles du 20 juillet 1739 n'étant arrivées qu'en novembre, il fut sacré le 21 décembre de la même année, par Mgr de Mornay, ancien Evêque de Québec. Après la cérémonie, on put voir ensemble trois prélats portant le titre d'*Evêques de Québec*. Il adressa en février 1740, à M. Thierry Hazeur Delorme, grand pénitencier de la cathédrale une procuration, en vertu de laquelle celui-ci prit possession du siège épiscopal en son nom, le 20 juin.

“Afin d'être en état de faire plus de bien, Mgr de Lauberivière s'était proposé de vivre en pension dans le Séminaire, n'ayant avec lui qu'un aumônier, un valet de chambre et un laquais. Il voulait aller manger au réfectoire commun et M. Vallier écrivit de France qu'il fallait le servir en Evêque et lui donner un bon bouilli, une entrecôte et un poulet ou quelque autre morceau de roti. Il ajoutait qu'il faudrait le loger dans le pavillon où logeait le Supérieur. Les directeurs de Paris ne firent avec lui aucun arrangement ; ils conseillèrent à ceux de Québec d'être bien prudents et de prendre garde de charger d'une bonne œuvre étrangère, leur maison déjà obérée de dettes et de fondations pour l'éducation de la jeunesse. “D'ailleurs, ajoutent-ils il s'agit ici d'une affaire qui est pour toute sa vie et même celle de ses successeurs, et il convient en toute manière de mettre les choses sur un bon pied, car, après cela, il est difficile d'y revenir.”

“Il s'embarqua lui-même le 1er juillet et arriva à Québec le 8 août. Une maladie contagieuse s'étant déclarée dans le vaisseau du Roi, abord duquel il venait, le zélé prélat en devint lui-même la victime. Il mourut au Séminaire, comme le prouve son inventaire,

“Le Gouverneur et l'Intendant demandèrent qu'il fut enterré promptement

parce que sa maladie était contagieuse. Il fut en effet inhumé le même jour, 20 août, “dans le sanctuaire de la cathédrale, du côté de l'épître, proche la tombe de Mgr de Laval premier Evêque de ce pays.”

Ses restes ont été trouvés lors des fouilles faites à la Basilique en 1877. Voir la série d'articles publiés à ce sujet dans *L'Abelle*.

Nouvelles de Rome.

S. Em. le cardinal Jacobini, nonce à Vienne, a été appelé par le Saint-Père à la haute fonction de secrétaire d'Etat, en remplacement de S. Em. le cardinal Nina, démissionnaire pour cause de santé.

Le nouveau nonce de Vienne est Mgr Serafino Vanutelli, archevêque de Nicée *in partibus*, naguère nonce à Bruxelles (Belgique).

Le cardinal Jacobini appartient par sa naissance à la meilleure bourgeoisie des Etats romains. Sa famille est originaire de Genzano, localité voisine d'Albano ; il est à peine âgé de cinquante ans. Pie IX le nomma sous-secrétaire du Concile du Vatican. Il remplit cette fonction de manière à s'acquérir l'affection de tous les Pères. Un prélat français disait de lui en quittant Rome : “C'est le type achevé du diplomate romain.”

Ce n'est pas seulement par ses paroles, mais encore par son exemple que le Saint-Père prêche aux catholiques la nécessité de faire des sacrifices de toute sorte, pour garantir l'enfance et la jeunesse de l'enseignement sans Dieu. Ainsi, depuis son avènement au pontificat, Léon XIII a fait ouvrir dans Rome 25 écoles très bien tenues et pourvues toutes de professeurs diplômés, conformément à la loi. Il y a des écoles normales destinées à faire des maîtres et des maîtresses élémentaires, des écoles techniques, professionnelles, collégiales, gymnasiales, lesquelles sont mises sur le même pied que celles du gouvernement. Mais il y a plus spécialement des écoles primaires. Pour pourvoir aux frais d'entretien de toutes ces écoles, le Pape alloue annuellement une somme de 300,000 francs.

Puisse l'exemple donné par le Saint-Père exciter le zèle des catholiques de tous les pays !

Conditions de ce Journal.

L'Abelle paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centins pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques.